

## COMMUNIQUE DE PRESSE

### LE PROGRAMME EVE LANCE LA 1<sup>ÈRE</sup> PLATEFORME PUBLIQUE D'ÉCHANGE DE DONNÉES ENVIRONNEMENTALES TRANSPORT POUR ACCOMPAGNER LA RÉDUCTION DES ÉMISSIONS DE GAZ À EFFET DE SERRE

Le 16/07/2020

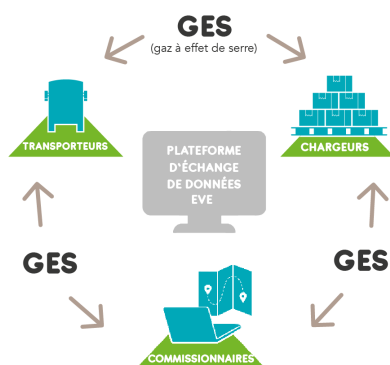
**L'ADEME, le ministère de la Transition écologique et les organisations professionnelles du secteur annoncent le lancement de la plateforme d'échange de données environnementales pour le secteur du transport routier et de la logistique.**

Cette plateforme commune, initiée dans le cadre du Programme d'Engagements Volontaires pour l'Environnement (EVE), facilite le partage des informations environnementales entre transporteurs et leurs clients (donneurs d'ordre). En apportant une standardisation des données et des modalités d'échange, elle constitue un nouvel outil pour accompagner les entreprises dans la réduction de leurs émissions de gaz à effet de serre (GES) et de polluants atmosphériques, dans leurs activités de transport et de logistique.

Elle symbolise une nouvelle étape dans la synergie environnementale entre les acteurs du transport et de la logistique – chargeurs, commissionnaires de transport, transporteurs de marchandises, grossistes, transporteurs de voyageurs – telle que souhaitée par les porteurs du programme EVE (Engagements Volontaires pour l'Environnement) : ADEME, AUTF, CGI, FNTR, FNTV, OTRE, Union-TLF.

#### Une centralisation des indicateurs de performance environnementale du transport

La plateforme permet l'échange des informations sur la quantité des émissions de GES émises lors des transports et offre des indicateurs de performance environnementale aux entreprises utilisatrices.



1- Les prestataires transmettent mensuellement les quantités de GES émises pour tous les trajets commandités par leurs donneurs d'ordre, et renseignent annuellement les indicateurs sur leur performance environnementale.

2 - Les donneurs d'ordre collectent mensuellement la quantité de GES émises pour leur compte par tous leurs prestataires de transport, et annuellement les indicateurs clés de chacun d'eux.

## Les donneurs d'ordre mesurent les émissions générées par leur activité de transport

Actuellement, chaque donneur d'ordre est confronté à un véritable défi pour exploiter des formats et des sources de données hétérogènes transmises par leurs prestataires de transport. En utilisant la plateforme de données EVE, l'entreprise reçoit des données standardisées et des chiffres clés pour estimer la performance environnementale de sa logistique et la comparer aux autres entreprises du secteur. Elle dispose des informations nécessaires pour mettre en place une politique d'achats responsables et intégrer l'impact GES comme critère de performance logistique.

## Les prestataires de transport évaluent leur performance environnementale

En une seule action, les transporteurs informent l'ensemble de leurs clients. Par le calcul et la transmission des indicateurs de performance environnementale, la plateforme EVE permet aux transporteurs de s'évaluer, de comparer leur performance avec celle d'entreprises similaires, de façon anonyme, et de valoriser leurs efforts en matière de réduction d'émissions de GES vis-à-vis de leurs clients. Ils peuvent également en retour recevoir des informations statistiques et indicateurs clés de la part de leurs clients.

## Une plateforme d'échange de données sécurisée, gratuite et accessible à tous

La solution informatique est sécurisée et répond aux exigences de confidentialité sur le traitement des données, échangées sur la base du consentement de chaque entreprise. La plateforme est gratuite et accessible à toutes les entreprises.

Pour les prochaines évolutions, la plateforme sera adaptée aux transporteurs routiers de voyageurs et permettra la transmission des données depuis et vers les bases de données des entreprises sans saisie manuelle.

## Contacts presse Eco CO2 : Agence VLC

Valérie Leseigneur – [valerie@agencevlc.com](mailto:valerie@agencevlc.com)

Tél. : + 33 (0)6 68 80 37 35

## A propos du programme EVE

Ce programme permet d'accompagner les entreprises dans la réduction de l'impact énergétique et environnemental de leurs activités de transport et logistique. Son objectif est d'éviter l'émission de plus d'un million de tonnes de CO2 supplémentaires par an par l'accompagnement des chargeurs, des commissionnaires de transport, des grossistes, des transporteurs routiers de marchandises et de voyageurs. Le programme est porté par l'ADEME et les Organisations Professionnelles (AUTF, CGI, FNTR, FNTV, OTRE, Union TLF) et bénéficie du soutien du ministère de la Transition écologique. Il est financé par Total Marketing France dans le cadre du dispositif des Certificats d'Economies d'Energie. Eco CO2 assure, au nom de l'ADEME, la coordination, l'animation et l'accompagnement technique du programme.

[www.eve-transport-logistique.fr](http://www.eve-transport-logistique.fr)

## L'ADEME EN BREF

À l'ADEME - l'Agence de la transition écologique-, nous sommes résolument engagés dans la lutte contre le réchauffement climatique et la dégradation des ressources. Sur tous les fronts, nous mobilisons les citoyens, les acteurs économiques et les territoires, leur donnons les moyens de progresser vers une société économe en ressources, plus sobre en carbone, plus juste et harmonieuse. Dans tous les domaines - énergie, air, économie circulaire, alimentation, déchets, sols... - nous conseillons, facilitons et aidons au financement de nombreux projets, de la recherche jusqu'au partage des solutions. À tous les niveaux, nous mettons nos capacités d'expertise et de prospective au service des politiques publiques. **L'ADEME est un établissement public sous la tutelle conjointe du ministère de la Transition écologique et du ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation.** [www.ademe.fr](http://www.ademe.fr) et sur [@ademe](https://twitter.com/ademe).